Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Dans le 23ème Newsticker de la Défense des intérêts, vous pouvez lire au sujet de la décision réjouissante du Conseil national contre la réduction de la rente pour enfants de l’AI; un changement positif, même si la décision finale des deux Chambres est encore attendue. Nous rapportons également sur les Postomats accessibles. Des contacts constructifs avec les responsables de Migros, de l'association des moniteurs d'auto-école et de l'aéroport de Genève montrent qu'il y a encore beaucoup à faire dans un avenir proche dans l'intérêt des personnes aveugles et malvoyantes en Suisse.

Toute l'équipe de la FSA vous souhaite beaucoup de plaisir de lecture et un Noël paisible.

**Transports publics**

**Le voyage encore long jusqu’au TP sans obstacles**

Toute personne voyageant en transports publics (TP) doit d'abord savoir quand, où et quel moyen de transport va de A à B. Le billet pour le trajet correspondant dans la poche donne le droit de voyager. Tout est très simple. Mais pas pour les personnes handicapées. Pourtant, nous, les personnes aveugles et malvoyantes, sommes particulièrement dépendantes des transports publics et de l'information complète des voyageurs. Dans les gares inconnues et bruyantes, je reste en plan, si je n'entends pas l'annonce du haut-parleur. Cela devient particulièrement précaire tard dans la soirée, quand je ne trouve pas la bonne voie pour rejoindre le train de correspondance. Dans le numéro actuel du magazine «[Handicap & Politique](https://f2bd7165-d0ed-406a-bac0-4fa0c0d60fa3.filesusr.com/ugd/3b62ac_c355df784ceb4356b13c53b4621333a0.pdf)», AGILE.CH se concentre sur ces différents problèmes. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine et ça commence déjà à l'arrêt de TP. C'est pourquoi la Défense des intérêts de la FSA travaille actuellement à l'élaboration d'un guide et d’une directive sur les arrêts de TP sans obstacles. Ces documents s'adressent à tous les exploitants d'arrêts de TP. Ils énumèrent clairement les besoins spécifiques des personnes atteintes d’une déficience visuelle. Dès que ces outils de sensibilisation seront finalisés, nous nous ferons un plaisir de vous en informer dans un prochain Newsticker.

**Sécurité routière**

**Formation complémentaire pour les élèves conducteurs**

Le 4 novembre, une rencontre entre la Défense des intérêts et l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC) a eu lieu. Elle a permis de franchir un pas supplémentaire. En effet, les élèves conducteurs doivent suivre un cours de circulation obligatoire respectant les directives de l'Association suisse des services des automobiles (ASA). Or, le matériel pédagogique du cahier d'enseignement ne contient que très peu d'aspects concernant le comportement qu'un conducteur devrait avoir à l'endroit des personnes aveugles et malvoyantes. Nous avons donc convenu de transmettre à l'ASMC un catalogue des points à observer pour qu'un conducteur sache affronter une situation incluant une personne aveugle ou malvoyante dans le trafic d'une manière adéquate. Cela servira à compléter le cahier d’enseignement pour les futurs automobilistes.

**Argent liquide & prestations bancaires**

**Nouveau logiciel pour Postomats**

Depuis décembre, un réseau presque national de Postomats avec un nouveau logiciel a été mis en place. La Défense des intérêts a été en mesure d'accompagner étroitement le processus de développement du nouveau logiciel. Cela s'est également traduit par des ajustements de la synthèse vocale.

Le changement le plus important est la mise en service de nouvelles affectations des touches. Le processus de retrait d'espèces a été légèrement adapté. Il est donc conseillé d'utiliser un casque d'écoute la prochaine fois que vous retirerez de l'argent et de ne pas vous fier aveuglément à vos habitudes antérieures.

Pour vous aider à vous familiariser rapidement avec le processus de retrait d'argent liquide, nous allons créer une vidéo à ce sujet. Dès que celle-ci sera prête, nous vous en informerons dans le Newsticker.

**Politique (sociale)**

**Révision de l’AI: pas de réduction au détriment des enfants**

Des nouvelles réjouissantes de Berne: le Conseil national a changé d'avis et, comme auparavant, le Conseil des États s'est prononcé contre la réduction des rentes pour enfants. Un rapport de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est conjointement responsable du changement d'avis. Il a clairement montré que même une famille à faible revenu professionnel dispose à la fin du mois de plus d'argent qu'une famille avec une rente AI (y compris une rente pour enfants) et une PC réunies.

Inclusion Handicap se félicite également de la décision du Conseil national de mieux protéger les personnes handicapées lors des examens médicaux arbitraires menés par l’AI. À l'avenir, les entretiens entre experts et assurés seront enregistrés sous forme de fichiers sonores, sous réserve de l'accord de la personne intéressée. Les assurés seront ainsi mieux protégés contre les abus de médecins douteux. En raison des mandats très lucratifs de l'AI, certains experts ont systématiquement surestimé la capacité de travail des patients. Inclusion Handicap soutient également la décision de maintenir les rentiers de 55 ans et plus dans le système de rentes en vigueur aujourd'hui et de ne pas les transférer dans le nouveau système de rentes progressives.

Les dernières divergences seront éliminées au début de 2020. À présent, il y a de bonnes chances que la réforme aboutisse positivement.

**Dans les régions**

**Promenades sans obstacles en été comme en hiver**

Par Claudia Tschudi, Défense des intérêts de la Section grisonne.

Qui d'entre nous ne le sait pas: le soleil radieux, le crépitement de la neige sous les pieds et le merveilleux air frais lors de randonnées dans une nature enneigée? Sur la Lenzerheide, le sentier de randonnée ou de promenade nous conduit directement autour du lac Heidsee. Un plaisir pour petits et grands, avecou sans handicap visuel, en été comme en hiver.

En collaboration avec la commune de Vaz/Obervaz, nous avons pu trouver des solutions constructives pour que ces chemins soient sûrs et accessibles à tous. Autour du lac, il y a plusieurs ruisseaux et ponts qui ne sont pas suffisamment sécurisés ou qui ne le sont pas du tout. Grâce à une coopération rapide et simple, il a été possible de sécuriser certains endroits avant le début de l'hiver. Le cas échéant, des travaux de construction importants ont également été entrepris.

D'autres travaux suivront au printemps 2020, en tenant compte de différents facteurs. Le déneigement doit être garanti pendant les mois d'hiver, la piste de ski de fond doit être préparée quotidiennement et «last but not least», des travaux de bétonnage ont dû être effectués dans certains endroits où l'habitat des animaux vivant autour du Heidsee ne devait pas être perturbé. Dans le canton des Grisons, en particulier, les hivers enneigés ne sont pas rares et représentent un grand défi pour tout le monde.

C'est un bel exemple: là où il y a une volonté, il y a aussi des solutions. Des compromis sont inévitables dans de tels projets. Un grand merci à l'équipe des Services industriels de Vaz/Obervaz.

**Divers**

**Faire les achats en toute autonomie**

Nous avons reçu des réflections concernant des problèmes rencontrés lors d'achats dans les magasins Migros. Nous avons donc cherché à entrer en contact avec la Fédération des coopératives Migros et les coopératives elles-mêmes. Cela s'est traduit par un certain nombre d'offres agréables de coopération. Une première rencontre a déjà eu lieu avec la Coopérative Migros Aar et des contacts concrets existent également avec les coopératives de Bâle, Genève, Lucerne et de Suisse orientale. L'accent sera mis sur des sujets tels que l'étiquetage des légumes et fruits, l'orientation dans les locaux et le comportement du personnel de vente.

Une autre difficulté est l'utilisation de l'application «Coop@home». Il n'est pas possible de l'utiliser sans obstacle. Ici aussi, nous avons informé le service responsable du service compétent. En collaboration avec «Technologie et Innovation» (T&I), une solution est recherchée.

Nous vous tiendrons informés ultérieurement.

**Fiche technique 114 «Système suisse de lignes de guidage»**

Le Bureau spécialisé suisse pour une architecture sans obstacles, en collaboration avec des experts, en particulier avec la FSA, a révisé la fiche technique 114 «Système suisse de lignes de guidage». La directive explique exactement ce que sont les lignes de guidage, quels éléments appartiennent à un système de lignes de guidage et dans quels domaines d'application les marquages tactilo-visuels sont utiles.

Ce document est disponible en ligne et peut être téléchargé en allemand et en français.

Allemand: [Fiche technique 114 en allemand «Système suisse de lignes de guidage»](https://hindernisfreie-architektur.ch/wp-content/uploads/2016/08/MB114_Leitliniensystem-Schweiz_web_2019.pdf)

Français: [Fiche technique 114 en français «Système suisse de lignes de guidage»](https://architecturesansobstacles.ch/wp-content/uploads/2016/08/FT114_Systeme_lignes_de_guidage_web_2019.pdf).

Le document peut également être commandé auprès de la Défense des intérêts: [defensedesinterets@sbv-fsa.ch](mailto:defensedesinterets@sbv-fsa.ch) ou 031 390 88 33.

**Accessibilité de l'aéroport de Genève-Cointrin**

Nos démarches auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile (voir le Newsticker del’avril 2019) ont porté du fruit. Son effet collatéral positif: l'invitation du Safety Office de l'aéroport de Genève faite à la FSA. La délégation de la FSA était composée du Président et du Vice-Président de la Section genevoise ainsi que de la Défense des intérêts nationale.

Nous avons tout d'abord fait des propositions lors de la présentation du Service d'assistance pour personnes dites à mobilité réduite. Ensuite, nous avons signifié qu'en l'état, l'aéroport ne permettait pas une accessibilité autonome à un passager aveugle ou malvoyant, sans devoir faire appel au Service d'assistance. Idem pour une personne concernée qui viendrait simplement accueillir un proche arrivant à Genève.

D'autres séances sont prévues. Nous souhaitons que les comptoirs de voyage en libre-service actuels et à venir soient accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes, comme le sont par exemple les postomats. En effet, la digitalisation est en marche dans les aéroports et nous ne voulons pas rater l'avion dans son envol.

Meilleures salutations,

Martin Abele – Daniela Moser – Joël Favre – Olivier Maridor – Leonie Nyfeler

Défense des intérêts

Téléphone 031 390 88 33

[defensedesinterets@sbv-fsa.ch](mailto:defensedesinterets@sbv-fsa.ch)

**Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA**

Secrétariat général

Könizstrasse 23, case postale, 3001 Berne

[sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch/) | [facebook](https://www.facebook.com/sbv.fsa/)

**Ensemble, on voit mieux**

Compte pour vos dons 10-2019-4 | IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4

Votre don en bonnes mains. La FSA est titulaire du label de qualité ZEWO.